

# MUSIQUE : continuants

à partir de 8 ans : Cycles 1, 2 et 3

Préinscriptions  
sur internet

Du 2 mai au 8  
juin



Tests en formation  
musicale et en  
instrument

Mercredi 3 juillet



Résultats

Courant juillet



Début des  
cours

Lundi 16  
septembre

## Comment procéder à une préinscription ?

- 1) Je me connecte sur le site du conservatoire [www.conservatoire-cergypontoise.fr](http://www.conservatoire-cergypontoise.fr) entre le **2 mai et le 8 juin 2024**, je complète le formulaire de préinscription. **ATTENTION ! une préinscription ne garantit pas une place.**
- 2) Je devrai me rendre au conservatoire le **mercredi 3 juillet 2024** afin de passer un test en formation musicale. Concernant la guitare, le piano, le chant, l'alto, le violon, la contrebasse et le violoncelle, les candidats passeront une évaluation instrumentale. Le candidat pratiquant un autre instrument sera contacté par le professeur d'instrument pour être écouté et il passera un test en formation musicale le **mercredi 3 juillet 2024**.
- 3) Je serai contacté (e) ultérieurement par le service de la vie scolaire pour m'annoncer la validation ou le refus de ma candidature. Nous invitons les personnes qui ne sont pas admises à se rapprocher des écoles de musique du réseau.

Pour information : les critères de sélection sont les suivants :

- Le nombre de places disponibles
- Le niveau à la suite de l'audition

- 4) **Courant août**, je dépose depuis mon espace personnel, en cliquant sur [Documents] dans la marge à gauche, les documents suivants :

- Un justificatif de domicile pour les habitants de l'agglomération de Cergy-Pontoise
- une photo d'identité

En cliquant sur [Données fiscales] je renseigne les informations demandées et je charge mon avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023